

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

B.P. 73 KIGALI

indivisible

30-2-84
Kigali, le 13 MARS 1984.....

N° 0297./08/84/INDUST.

A. Eco
Jeanne et
19-3-84
16-03-84
5556/08/84

Monsieur le Ministre à la Présidence
de la République

K I G A L I.

Monsieur le Ministre,

Comme vous l'avez souhaité par votre lettre n° 0395/01.19 m'adressée en date du 02/03/1984 au sujet du projet "fabrication de concentré de tomates au Rwanda", j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe des copies des conventions autorisant l'installation de ces unités.

Ces mêmes copies avaient été par ailleurs remises, pour information, à son Excellence Monsieur le Président de la République par mes lettres n° 144/08/84/INDUST. et n° 145/08/84/INDUST. adressées aux promoteurs du projet en date du 16-2-1984.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.-



Le Secrétaire Général
Nkubana Pascal Bouliace